



AJS - ARC CLUB GARDEEN

N° Agrément FFTA 1383124

1096 Chemin de la Planquette

83130 LA GARDE

Tél : 06 11 63 64 34

Site : acg83.com

mail : arcclubgardeen@gmail.com



Année sportive 2021/2022

Chers Amis Archers , Parents des Jeunes du Club et Futurs Archers ,

Vous trouverez sur cette fiche tous les renseignements nécessaires à la pratique du Tir à l'Arc au sein de l'Arc Club Gardéen , section de l'AJS La Garde .

Le Club :

Le Club pratique le tir sur cibles anglaises : distances jusqu'à 70 m en extérieur et 18 m en salle, et ce en loisir comme en haute compétition.

Une cible à 60 m (avec marquage tous les 5m) est aussi disponible pour le réglage du tir en campagne.

La licence & les cotisations :

Elle est obligatoire après les 2 séances d'essais . Elle est valable du 1er sept au 31 août de l'année suivante . Son coût comprend les cotisations aux diverses instances telles que la Fédération (+ assurance + événements exceptionnels) , la Région , le Comité Départemental , et la cotisation club .

Différentes licences sont proposées, adaptées à la situation de chaque archer :

Prix de la cotisation pour la saison 2021-2022

- Licence permettant la compétition _____ 160,00 €
- Licence ouvrant droit à la pratique unique au sein du club _____ 150,00 €
- Licence sans pratique _____ 40,00 €
- Licence Jeune (poussin , benjamin , minime , Cadet , Junior) _____ 140,00 €
- Licence Découverte (à partir du 1er mars ,avec le prêt de l'arc) _____ 100,00 €

- prêt d'un arc d'initiation , pour la saison : _____ 40€

- prêt d'un arc de début de compétition , pour la saison : _____ 80€

ou + location d'un kit d'arc complet,évolutif, pour un jeune compétiteur pour la période d'octobre à juin : ____ 120€

Les documents nécessaires à une 1ère inscription sont :

la fiche de renseignements, # le certificat médical, # 1 photo récente, # la cotisation (3 chqs max) .

Un règlement fractionné est possible, dans ce cas, joindre les **3 chèques** maximum lors de l'inscription, datés du jour de l'inscription , ils seront encaissés entre le 10 et le 15 des mois suivants .

Un KIT débutant peut être acheté dans un magasin spécialisé (nous consulter avant). Il sera composé d'une palette à cale, d'un carquois avec 12 flèches et d'un protège bras.

Le Certificat médical :

La délivrance d'une **1ère licence** sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical de moins d'un an attestant l'**absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc**, et portant la mention « **en compétition** » pour tout archer souhaitant participer aux compétitions organisées ou agréées par la FFTA, ainsi que pour les jeunes louant du matériel de compétition.

L' Assurance :

La cotisation FFTA intègre des garanties d'assurance de base pour 0,25 €
Si vous souhaitez adhérer à l'option complémentaire "accidents corporels", vous devez y souscrire individuellement.
Tous les renseignements concernant cette assurance se trouvent sur le site de la FFTA - rubrique : Adhésion et Assurance, ainsi que sur le document remis lors de l'inscription.

L'Ecole de Tir à l'Arc : à partir de 8 ans (né après le 01/01/2012)

- # Les poussins auront cours le mercredi matin de 9h30 à 11h ou de 11h à 12h30 (**sauf pendant les vacances scolaires**)
- # Les débutants « jeunes » auront cours le mercredi de 14h à 16h (**sauf pendant les vacances scolaires**).
- # Les jeunes compétiteurs auront cours le mercredi de 16h à 18h, (ainsi que le samedi de 16h à 18h avec les adultes compétiteurs, s'ils les souhaitent)(**sauf pendant les vacances scolaires**).
- # Les "adultes débutants" seront accueillis le samedi de 14h à 16h (**sauf pendant les vacances scolaires**), ainsi que le lundi de 14h à 16h (**sauf pendant les vacances scolaires**).
- # Les adultes compétiteurs auront cours le samedi de 16h à 18h.

l' accès au club est soumis au contrôle d'un pass sanitaire valide

Rentrée pour la saison 2021/2022
le samedi 11 sept 2021, et le lundi 13 sept 2021
le mercredi 15 sept 2021, à partir de 9h30

Les Compétitions :

Les calendriers sont visibles sur les sites de la FFTA (ffta.fr), de la Région (tirarcpaca.fr) ou du Comité Départemental (cdarc83.com). Ils seront également affichés au Club.

Le club prendra à sa charge 4 compétitions, en salle et en extérieur, + le Var + le Ligue. Les compétitions des jeunes, seront définies et suivies par les entraîneurs.

Une tenue blanche ou la tenue de Club est obligatoire en compétition, avec chaussures de sport (cf .règl FFTA). Seul le port de la tenue de club permettra le remboursement des compétitions.

L' information et la Communication aux membres du Club :

Outre les traditionnels tableaux d'affichage du Club, les informations du Club sont accessibles sur notre site "acg83.com" ou dans la partie privée réservée aux membres où nous vous invitons à vous inscrire. Vous recevrez par courriel des notes, avis, nouvelles du Comité Directeur concernant la vie du Club.

Bonne saison sportive à tous ,

Le Comité directeur ,

Dominique STAINER, Jackie PERROT, Hervé MARPEAU, Patricia STAINER, Philippe LECLERC, Jacques DELPLACE, Jérôme DELPLACE, Dominique MARTIN, Patrick BOUCHARD.